



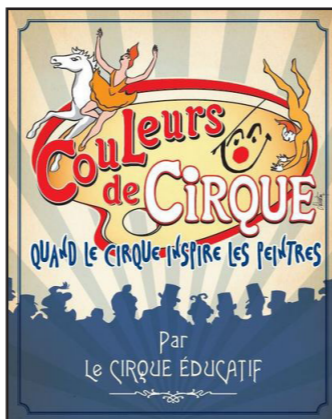
Ciné-Hommage à John Ford

L'Association Festive et Cinématographique Anichoise, avec le soutien de la Municipalité, organise un ciné-hommage à John Ford vendredi 25 janvier à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati avec la projection à 20h du film *Rio Grande*, suivie d'un débat animé par Bernard et Thierry Bultez.

Rio Grande est un western sorti en 1950. Il s'agit du dernier volet de la trilogie que le réalisateur consacra à la cavalerie américaine, après *Le Massacre de*

Fort Apache (1948) et *La Charge héroïque* (1949), dans laquelle John Wayne joue à chaque fois. Le tarif unique est fixé à 3,50€. Réservations auprès de l'AFCA du mardi au vendredi au 03 27 91 15 97.

Tous au Cirque !



La Région accueille pour la 44^{ème} année « Le Cirque Éducatif » du 13 février au 5 mars sous son grand chapiteau à Sin le Noble (près du Lycée Arthur Rimbaud) avec sa nouvelle création « Couleurs de Cirque : Quand Le Cirque Inspire Les Peintres ».

Le Cirque Éducatif de Sin le Noble offre tous les ans un spectacle de grande qualité, sous un chapiteau chauffé et accessible aux personnes à mobilité réduite. Cette année, en ouverture, la Troupe visitera une exposition de toiles de Seurat, Toulouse Lautrec et autres Degas. Il ne manquera rien ni personne, pas même le peintre de rue qui, comme à Montmartre, croque les passants. Puis, sur un écran géant, des peintures seront diffusées faisant écho aux numéros qui se produisent sur la piste. Manière originale de faire se rencontrer les prouesses du

cirque avec une mise en scène d'Hugues Hotier. À cette occasion, le Centre Communal d'Action Sociale organise un déplacement en car (aller et retour) le mercredi 20 février après-midi. Le bus peut être complété, à concurrence des places disponibles, par tout habitant d'Aniche au tarif réduit de 5€ par adulte et 2,50€ pour les enfants. Renseignements auprès du CCAS ou au 03 27 99 91 09.



Aniche Actu N°4

du 21 janvier au
27 janvier 2019
www.aniche.fr



Directeur de la publication : Marc Hémez

ACTUALITÉS

Cérémonie des vœux du Maire à la Population



La cérémonie des vœux est toujours l'occasion pour le premier magistrat de dresser le bilan de l'année écoulée et d'annoncer la feuille de route pour l'exercice à venir. C'est aussi l'opportunité de rencontrer, dans un cadre convivial, les habitants, les représentants des institutions, les différents élus de l'échiquier politique et les partenaires de la ville. Ce samedi 19 janvier, Marc Hémez, a satisfait à cet usage républicain.

Près de 400 personnes se sont pressées à la salle Pierre de Coubertin pour assister à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire. Après la projection d'un vidéorama retraçant les temps forts de l'année 2018 et illustrant la richesse de la vie locale, le Maire s'est adressé à l'assemblée. Il a présenté, avec force détails, les multiples dossiers engagés en matière de logement, sport, enseignement, fêtes et culture, jeunesse, action sociale, commerce, cadre de vie, citoyenneté, travaux... Dans chaque domaine de la vie communale, le Maire s'est attaché à démontrer la pertinence des actions mises en place pour assurer le bien-être des Anichois, améliorer le quotidien des habitants, créer du lien social, en bref mener une politique de proximité pour qu'il fasse bon vivre à Aniche.

Mixte des Transports du Douaisis. Cette adhésion attendue fera de notre ville, dès le 1^{er} septembre, une plaque tournante, non seulement vers Douai, mais aussi vers Somain, l'Arleusis... Pour clore son propos, Marc Hémez a évoqué le « blues » des Maires devant une société en crise, les promesses et les espoirs déçus par les gouvernants, la crise économique et sociale, l'abandon de l'État vers les communes avec la réduction des dotations... « *Au début du mandat présidentiel, les maires étaient rejetés, les maires étaient gênants... Ils sont aujourd'hui la solution !!! pour relayer le grand débat national, dont les médias nous abreuvent. Je reste et demeure un élu de contact, de proximité et je ne lâcherai pas, avec l'équipe municipale. Je vous annonce mon intention de me représenter à vos suffrages lors des élections municipales de 2020* ».



Une première Nuit de la Lecture encourageante



Le vendredi 18 janvier, la Médiathèque Norbert-Ségarde a accueilli sa première Nuit de la Lecture.

Dix adultes ont participé au club de lecture animé par Mathilde Manca, Directrice de la Médiathèque Norbert Ségarde, en présence de l'Adjoint à la Culture, Xavier Bartoszek. Chacun, à tour de rôle, a présenté ses lectures du moment et ses coups de cœur. Un débat riche s'est instauré entre les participants. La Directrice a pris note des ouvrages présentés qui rejoindront bientôt le fonds de la Médiathèque. Cet échange fructueux s'est déroulé dans une ambiance conviviale autour d'une boisson chaude. Les lecteurs passionnés ont promis de se revoir très prochainement pour prolonger cette première rencontre et échanger de nouvelles expériences littéraires.

À NOTER

Candidatures Accueils de Loisirs Été 2019

Les candidatures aux postes pédagogiques (priorité aux titulaires du BAFA) pour les Accueils de Loisirs Été 2019 sont à adresser à l'intention de M. le Maire d'Aniche jusqu'au vendredi 8 février. Attention, aucune demande ne sera acceptée après cette date !

Vente Cantine et Périscolaire (17 repas/enfant pour le mois de mars 2019)

La vente aura lieu du vendredi 1^{er} février au vendredi 8 février inclus uniquement le matin de 8h45 à 11h30 et le samedi 2 février de 8h45 à 11h30. Attention ! Veuillez vous munir de votre attestation de quotient familial. Pour le paiement en ligne, envoyer un mail à paiementligne-aniche@orange.fr du 31 janvier au 5 février inclus afin de préciser vos besoins pour chaque enfant (nom et prénom de l'enfant, école et jours exacts de repas). Le règlement sera à effectuer sous 24h en ligne.

Nathan Couture en concert

Nathan Couture donnera un concert à la salle Kopierre vendredi 25 janvier à 20h. Jeune auteur compositeur canadien, Nathan Couture a réalisé au Québec la première partie de Garou et des 2Frères. Avis aux amateurs de Folk et Rock. Le prix d'entrée est fixé à 10€ et gratuit pour les moins de 16 ans et demandeurs d'emploi. Réservations auprès de l'APEPAC au 06 88 59 74 32.

Assemblée Générale du Quartier Berrioz

La prochaine assemblée générale de l'association du Quartier Berrioz se déroulera le samedi 26 janvier à 10h30 à la salle Kopierre.

Réunion des Jardiniers

L'association des Jardiniers organise sa prochaine réunion dimanche 27 janvier à 16h30 à la salle Coquelet d'Auberchicourt, précédée de l'assemblée générale qui aura lieu à 16h15.

Ciné-Concert « Hommage à Johnny »

L'Association Festive et Cinématographique Anichoise, avec le soutien de la municipalité, organise le samedi 2 février à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati un Ciné-Concert pour rendre hommage à notre chanteur préféré : Johnny Hallyday. La soirée commencera avec la projection à 19h du film de 1963 *D'où viens-tu Johnny ?*, réalisé par Noël Howard. Cette projection sera suivie à 21h d'un concert de Marco, sosie vocal et physique de Johnny Hallyday. Le tarif unique est fixé à 5€ par personne. Petite restauration en vente sur place. Réservation auprès de l'AFCA du mardi au vendredi au 03 27 91 15 97.

Assemblée générale de la Société d'Histoire Locale

La Société d'Histoire Locale organise sa prochaine assemblée générale dimanche 10 février à 10h à la salle Kopierre (ancienne Poste, rue Gambetta).



À l'affiche,
cette semaine !

Overlord

Spider-Man :
New Generation

Rémi sans Famille

Le programme mensuel du cinéma est visible dans la rubrique "Loisirs - Culture - Cinéma" sur le site internet de la ville : www.aniche.fr.



Médecin de garde : 03 20 33 20 33 / Pharmacie de garde : 08 25 74 20 30 ou www.servigarde.fr.

ACTUALITÉS

Pose de la 1^{ère} pierre de la résidence Les Platanes



Il a régné une certaine effervescence, rue Denis Cordonnier, vendredi 18 janvier en fin de matinée ! Il s'agissait, en effet, de la pose de la première pierre de la « Résidence des Platanes », un ensemble immobilier locatif de 10 logements individuels et de 23 logements collectifs.

Le Maire, Marc Hémez, a d'abord appelé à ses côtés les personnalités pour la lecture du parchemin inséré dans le cylindre de bronze. Les édiles ont procédé ensuite à la pose de la première pierre de la « Résidence des Platanes ».



ou moins de réussite, à cet exercice difficile devant un public visiblement amusé.

Tout ce petit monde s'est retrouvé ensuite salle Schmidt pour les allocutions. Les élus ont alors prouvé qu'ils étaient bien plus habiles à manier les mots que la truelle !

C'est Marc Hémez qui a attaqué le feu oratoire. Le Maire d'Aniche a évoqué l'appellation de la « Résidence des Platanes » faisant référence à la magnifique rangée d'arbres qui, autrefois, bordait le boulevard tout proche. « *Pas de toit, pas de vie...* », citant l'abbé Pierre, le premier magistrat a détaillé la genèse de la réalisation « *C'est un projet*

immobilier de près de 4 millions, dont 3 millions investis par Partenord, 600 000 € par le Département et 50 000 € par la Communauté de communes... La ville ayant, quant à elle, cédé une partie du terrain à titre gracieux. »



qui soulage le pouvoir d'achat des locataires.

Clôturent les discours, Max-André Pick a souligné le bien-fondé de la politique de logement mise en place par la municipalité d'Aniche qui s'efforce d'offrir des habitations pour tous les types de ménages : familles nombreuses, jeunes couples ou personnes seules... Tout comme son collègue Frédéric Delannoy, il s'inquiète des mesures gouvernementales qui risquent de mettre en péril les programmes des bailleurs sociaux. Il a réaffirmé la volonté de Partenord de se maintenir sur son territoire d'origine et s'est félicité du partenariat fructueux établi depuis de nombreuses années avec la ville d'Aniche.



Descriptif de l'opération

Les 33 logements se répartissent de la façon suivante :

2 logements individuels de Type 2 (52m²), 3 logements individuels de type 3 (68 m²), 5 logements individuels de type 4 (82 m²), 11 logements collectifs de type 2 (52 m²), 12 logements collectifs de type 3 (66 m²).

ASSOCIATIONS

Après-midi jeux et galette des rois à l'ALAPAGE !



Initiées depuis quatre années par l'ALAPAGE (Association Laïque Anichoise de Promotion, d'Animation et de Gestion Educative), les soirées ou après-midi jeux, poursuivent plusieurs objectifs.

Il s'agit d'abord de renforcer les liens entre les enfants et les parents

par le biais de jeux de sociétés bien souvent éloignés du cercle familial, c'est ensuite un excellent moyen d'apporter aux plus jeunes une alternative aux télévision, ordinateur ou console. Enfin, ces rendez-vous ludiques permettent à des familles issues de milieux différents de se rencontrer et d'échanger.

Le dimanche 20 janvier, l'Après-Midi Jeux a attiré 25

enfants et autant de parents ou grands-parents essentiellement anichois, qui ont vécu un véritable moment de bonheur partagé.

La séance s'est terminée par la dégustation de la galette des rois, les participants intéressés ont même pu emprunter un jeu de société pour la modique somme de 1€ pour quinze jours.

Avis aux amateurs ! L'ALAPAGE organise une soirée jeux le vendredi 8 février. Restauration sur place. Renseignements et inscriptions au 09 64 04 96 81.

ASSOCIATIONS

Assemblée générale des 4A



Le jeudi 17 janvier s'est tenue, salle Claudine Normand, l'assemblée générale des 4A en présence des adjoints Georges Lemoine, Xavier Bartoszek et de plusieurs conseillers municipaux.

Lucette Blary, présidente, a rappelé les activités de l'association qui compte aujourd'hui 25 membres.

2018 a vu la réalisation de la mosaïque de Saint-Laurent pour l'église d'Aniche et le succès du salon d'automne et des pépins peints. En 2019, les membres peaufineront la préparation du prochain salon qui se tiendra du 19 au 20 octobre à la salle Claudine-Normand. Des nouveautés surprenantes sont attendues ! Il est également prévu d'organiser une brocante artistique. Enfin, les artistes de

l'association vont s'atteler à la réalisation d'une mosaïque de 2 mètres de haut sur 0,90m de large représentant notre Géant Local Kopierre.

L'assemblée s'est terminée par le renouvellement du bureau qui se compose comme suit :

Présidente : Lucette Blary,
Trésorière : Marie Claude Brzezinski,
Secrétaire : Michel Masclet,
Responsable Matériel : Jacqueline Delrue.

La galette des rois et le pot de l'amitié ont ensuite été partagés.

SPORTS

L'année 2019 commence fort pour le judo anichois



Démarrage en fanfare pour le Judo anichois dont 2 membres viennent de se distinguer !

Depuis le 5 janvier dernier, le Dojo lama compte dans ses rangs un nouveau gradé parmi ses judokas en la personne de Pierre-Marie Suignard.

Kinésithérapeute de profession, il avait obtenu son examen Katas en octobre 2018.

Il ne lui manquait que quelques points à marquer en

compétition pour valider son 3^{ème} Dan. C'est maintenant chose faite sur le tatami de Vieux-Condé. Son professeur, Alain Guerez est d'autant plus fier, qu'un autre de ses élèves, Allan Hanquart, a également validé son examen Katas de 1^{er} Dan.

Le club ne pouvait espérer mieux pour débiter cette nouvelle année dont les résultats viennent étoffer un peu plus le palmarès de la saison en cours.

Les Amis du SCA se montrent très généreux

Samedi 19 janvier, Jacques Lounis, Président et Sandrine Leteneur, Trésorière du club de supporters « Les amis du SCA » ont eu le plaisir de remettre aux responsables du club local un PC portable et un chèque de 400 €.

Ils ont également offert aux jeunes débutants 55 ballons d'une valeur de 550 €. Le président Patrick Baszynski a remercié les généreux donateurs pour ce geste bienveillant et a souligné la chance d'être soutenu par deux clubs de supporters.

Rappelons que « Les Amis du SCA » organisent la soirée

de la Saint Valentin le samedi 16 février à la salle Claudine-Normand. Le prix est fixé à 26 € et à 13 € pour les moins de 12 ans.

Inscriptions obligatoires avant le 1^{er} février. Paiement à l'inscription. Renseignements et réservations au 06 84 16 39 91 ou 06 61 59 93 93 ou au Club-House le week-end.



La reprise ce week-end pour le SCA



En ce début d'année, voilà le Sporting Club Anichois tout heureux de se retrouver en si bonne place après la trêve. Le président Patrick Bazynski tablait en début de saison sur le maintien de l'équipe fanion coachée par Joeffrey Maczkowski dans un Championnat New Look.

Elle est aujourd'hui 2^{ème} avec un match

en retard, 6 gagnés, 1 nul et une courte défaite face à l'actuel leader Péronne. Aujourd'hui il faut compter avec Aniche dans ce championnat relevé ! La seconde partie du championnat va bientôt débiter avec le déplacement le dimanche 27 janvier à Moy de L'Aisnes pour un match

en retard. Aniche doit gagner pour reprendre la place de leader. En attendant, le SCA a profité du mercato en engageant deux nouveaux joueurs qui viennent renforcer la défense. Il s'agit de Julien Bataille, joueur libre ex Douai et Lambres et Anass Fehmi (Escaudain).

Calendrier du SCA : Dim. 27 janvier : Séniors B - Pont flers à 14h30, Moy de L'Aisnes - Séniors A à 14h30.